

**MAIRIE DE
CHAUMONTEL**
(Val d'Oise)

**DATE DE
CONVOCATION**

Le 24 mars 2022

OBJET :

**BUDGET ANNEXE
« LOCATION »**

**AFFECTATION DU
RESULTAT DEFINITIF**

2021

Nombre de Conseillers en

Exercice : 23

Présents : 15

Votants : 18

Le Maire certifie avoir fait afficher aujourd'hui, à la porte de la Mairie, le compte rendu de la délibération ci-contre et qu'il n'a été fait aucune observation.

Fait à CHAUMONTEL,
Le 29 mars 2022

Le Maire,
Sylvain SARAGOSA



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2022/426

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit mars, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, retransmise en direct audio et vidéo sur le site www.ville-chaumontel.fr, sous la présidence de Monsieur Sylvain SARAGOSA, Maire.

Etaient présents : Monsieur Sylvain SARAGOSA, Madame Isabelle SUEUR-PARENT, Monsieur Jacques GAUBOUR, Monsieur José DA ROCHA, Madame Véronique PETIT, Monsieur Ernest COLLOBER, Madame Virginie VIEVILLE, Monsieur Thierry SUFFYS, Madame Marguerite FONT, Monsieur Julien WHYTE, Madame Jocelyne BORDE, Madame Maryse POSTOLLE, Monsieur Alexandre VIEGAS, Monsieur Frédéric HERMOSILLA, Madame Kongprachanh SIRIMANOTHAM

Procurations : Madame Corinne TANGE pouvoir à Madame Isabelle SUEUR-PARENT, Monsieur Marc ZAPIOR pouvoir à Monsieur Jacques GAUBOUR, Madame Stéphanie PETIAUX pouvoir à Madame Marguerite FONT,

Excusé(s) : Monsieur Emiliano GARCIA, Madame Gwendoline PLUQUET

Absent(s) : Madame Carla GRECO, Madame Nathalie SORTAIS, Monsieur Christophe VIGIER

Secrétaire de Séance : Madame Virginie VIEVILLE

oo oo oo oo oo oo oo oo

Vu la législation en vigueur et notamment la nomenclature comptable M 14 ;

Considérant la consultation de la Commission des Finances réunie en date du 14 mars 2022 ;

Le Conseil Municipal ;
Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2021 ;

Statuant sur l'affectation de résultat définitif de la section d'exploitation de l'exercice 2021 ;

Constatant que le Compte Administratif 2021 présente un excédent de fonctionnement de 87 982,12€ ;

Après en avoir délibéré ;
A l'unanimité ;

DECIDE d'affecter le résultat de la section d'exploitation en 2021
comme suit en section d'investissement :

- 66 929,86 € au compte 1068
- 21 052,26 € au compte 002

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont, les
membres présents, signé après lecture faite.



Le Maire,
Sylvain SARAGOSA